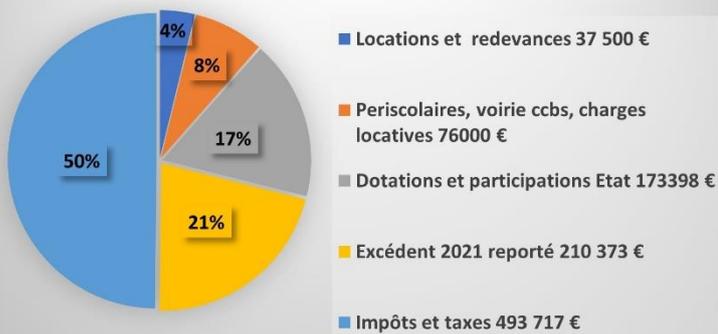
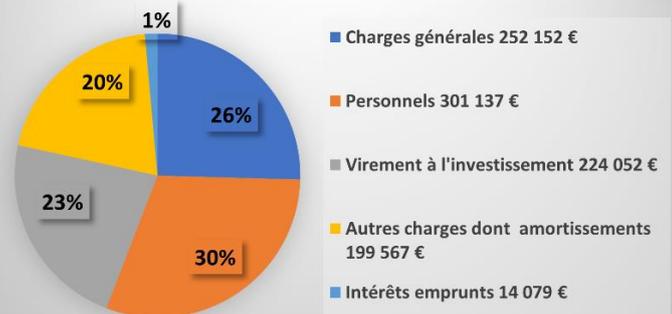


Budget principal : recettes et dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement 990 988 €



Dépenses de fonctionnement 990 988 €



Des éléments sur les dépenses et recettes de fonctionnement du budget principal

Quelques exemples de **dépenses** liées à l'école et au périscolaire :

- * les achats de repas-cantine à notre prestataire Lestroy pour plus de 50 000€
- * la dotation à l'école avec 80€ par enfant soit 10 800€
- * les EPI, les vêtements de travail et les masques pour le personnel : 5 500€
- * le contrat informatique pour l'école : 1 200€
- * la formation des agents : 3 000€
- * les intérêts du prêt normal de la nouvelle école avec 14 000€
- * les fournitures pour le matériel d'entretien : 11 000€

Il faut ajouter à cela des **dépenses** aussi diverses que variées comme :

- * travaux dans les bâtiments (carrelage, réparation rideau école...) pour 10 000€
- * travaux de voirie (curage ruisseau, barrière de l'école...) pour 8 500€
- * l'électricité (25 000€) avec une augmentation plus forte que celle que nous avons anticipée
- * l'éclairage public avec 35% de baisse prévue suite à l'extinction partielle mais qui devrait être moindre au vu des augmentations des derniers temps !
- * le combustible avec 27 500€ budgétisé mais qui devrait être moindre avec le changement de prestataire en cours malgré les augmentations des tarifs
- * pour le carburant, on passe de 5 000€ en 2021 à 7 000€ en 2022
- * divers équipements, achat d'un nettoyeur haute pression pour 9 500€
- * location diverse (nacelle...) : 5 000€
- * assurance, mutuelle... pour 15 000€
- * télécom pour 3 500€, taxe foncière de nos bâtiments pour 4 000€
- * ADS (les demandes liées à l'urbanisme) pour 8 300€

A noter que l'on a prévu d'augmenter la masse salariale de 10% pour faire face aux besoins avec une responsable de site du périscolaire (en septembre) et un agent technique en sus (en octobre).

On ne transfèrera pas d'argent au budget annexe de l'assainissement cette année.

Au final, grâce à une vigilance accrue et une restriction drastique des dépenses en 2021, celles-ci ont été moins importantes que prévues avec 257 327€ planifiés pour 216 000€ réellement !!

Les **recettes** qui devraient nous permettre d'équilibrer le budget :

- * les recettes conjointes des frais de cantine et de garderie versées par les parents pour 50 000€
- * les redevances et **droits périscolaires** (des parents ou des autres communes) pour 13 000€
- * les **taxes foncières** et autres rentrées comme la redevance de l'antenne Free pour 277 000€
- * l'**attribution** de la CCBS (exemple anciennement les taxes professionnelles) de 186 000€
- * les **dotations** du département pour 6 000€
- * la DETR (dotation des équipements des territoires ruraux) avec 57 000€ (qui correspondent au reliquat de l'extension de la nouvelle école)
- * les rentrées locations (logements communaux) : 36 000€

A noter la **vente**, en juin, d'un lot de sapins Nordmann (plantés dans les années 1960 !) pour plus de 22 000€ est une recette exceptionnelle bienvenue !